



PROJET JEUNESSE

(PIJ, ALSH, ADJ, PDN, HORS LES MURS)
COMMUNAUTE DE COMMUNES DRAGA

2022 - 2026

I. CONSTATS

1) Le territoire

Situé dans le département de l'Ardèche, la Communauté de Communes DRAGA a été créée le 1^{er} janvier 2004 et se compose aujourd'hui de 9 communes : Bidon, Bourg-St-Andéol, Gras, Larnas, St Just d'Ardèche, St Marcel d'Ardèche, St Martin d'Ardèche, St Montan et Viviers.

Cette entité administrative couvre une superficie de 30 500 hectares pour un total d'environ 19300 habitants (population légale au 01/01/2020).

Le territoire de la Communauté de Communes DRAGA est un territoire rural.

En 2018, il compte 988 jeunes âgés de 11-14 ans, 733 jeunes âgés de 15 à 17 ans et 1063 jeunes âgés de 18 à 24 ans. La part des jeunes (11-24 ans) représente 14.7% de la population globale. 20.8% des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation ; ce qui représente 20.8% de cette population !
Source : Insee, Rp 2018



2) Diagnostic territorial

En plus d'une enquête réalisée par le service Enfance/Jeunesse, auprès du public jeunes, il y a quelques années, plusieurs diagnostics territoriaux ont été réalisés : Une analyse des besoins sociaux, un diagnostic territorial réalisé par un cabinet d'études, un diagnostic réalisé au sein du collège le Laoul, auquel le service a été associé. Des données quantitatives, mais aussi qualitative, nous ont été livrées :

- Vieillesse de la population (question d'attractivité du territoire pour les jeunes).
- Augmentation du nombre d'emplois depuis 2011, mais un taux de chômage qui s'accroît (16,4% en 2016).
- 16.5% des personnes vivent sous le seuil de pauvreté (Sur BSA, cet indicateur atteint 23%).
- En 2015, 36.1% des 15-24 ans ont un contrat précaire ; et 20.8% ne sont ni en emploi, ni en formation (environ 400 jeunes).

- Problématique de l'insertion sociale et professionnelle des 16/25 ans.
- Une évasion commerciale très élevée.
- Une dynamique touristique, culturelle et associative, partie prenante du développement économique du territoire.
- 10350 logements recensés sur la Communauté de Communes, en 2016. Parmi ce parc de logements, plus de la moitié a été construit avant 1975 et présente des besoins de rénovation.
- L'accès aux droits est contrarié par une incohérence des découpages administratifs, un accès au numérique inégal, une complexité administrative et la disparité des services publics de proximité.
- Un territoire plutôt bien couvert en matière d'offres enfance/jeunesse.
- L'offre en matière de centre de loisirs 6/12 ans est appréciée.
- La constitution d'une équipe, le service jeunesse, est un atout fort.
- Une offre EJ considérée comme peu lisible par les familles.
- Absence de lieu d'accueil et d'animation de la vie sociale.
- Absence de lieu et d'espace de rencontre, de coordination voire de co-production des différents intervenants sociaux.
- Le quartier de la Rochette à Bourg-St-Andéol ne semble pas bénéficier d'une politique de développement social urbain (*en cours, cf étude courant fort*).

Les échanges réguliers que les animateurs du service ont, avec les jeunes et les partenaires sociaux (Mission Locale, CMS, Conseil Habitat jeunes, éducateurs de prévention, etc...) sur des groupes de veille, ou dans le cadre de la CTG, viennent également enrichir ces données.

Les jeunes sont donc associés indirectement, à la démarche de diagnostic, puisque les acteurs du territoire piochent des éléments de constats, au travers des rencontres régulières avec le public. L'ajustement du projet se fait de la sorte et les objectifs définis annuellement, émanent pour la plupart, des préoccupations repérées par les animateurs, sur le terrain.

3) Le public adolescent

a) Constats généraux

« Dans les premières civilisations que l'homme a édifiées, l'adolescence n'existe pas en tant que catégorie à part. C'est à travers de véritables rites de passage (le plus souvent au moment de la puberté) que, symboliquement, l'enfant doit « mourir » pour faire place à l'adulte dans ce qui peut être interprété comme une « seconde » naissance. L'adolescence ne va en fait, faire son apparition qu'au début du XXème siècle. Le processus de scolarisation a donc amené une fraction de plus en plus importante de la jeunesse à retarder de façon significative son entrée dans la vie active, d'où l'apparition de « l'adolescence ».

Définir l'adolescence, une tâche complexe. Il est difficile de donner une définition précise de l'adolescence, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il est largement reconnu que chaque personne vit

cette période différemment en fonction de sa maturité physique, émotionnelle et cognitive ... Le début de la puberté, qui pourrait apparaître comme une ligne de démarcation claire entre l'enfance et l'adolescence, ne simplifie pas les choses.

« L'OMS considère que l'adolescence est la période de croissance et de développement humain qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte, entre les âges de 10 et 19 ans. Elle représente une période de transition critique dans la vie et se caractérise par un rythme important de croissance et de changements.

On a assisté à de nombreux bouleversement pendant cette période au cours du siècle dernier, avec notamment l'apparition plus précoce de la puberté, l'âge plus tardif du mariage, l'urbanisation, la communication au niveau mondial, et l'évolution des attitudes et des comportements sexuels ».

Voici quelques caractéristiques propres à ce public, (pour plus de détails, voir dans les précédents projets pédagogiques de l'Accueil de Jeunes) :

 **L'aspect Physique, Biologique et Moteur :**

- Besoin de repos
- Besoin de tester ses propres limites
- Besoin d'action
- Besoin d'habitude

 **L'aspect Cognitif :**

- Besoin d'aborder, de comprendre et de débattre sur l'actualité
- Besoins de ressentir ses émotions, ses sentiments

 **L'aspect Affectif :**

- Besoin d'être entendu, écouté, compris et reconnu par l'adulte
- Besoin d'être aimé

 **L'aspect Social :**

- Besoin de socialisation
- Besoin d'appartenance
- Besoin de coopération
- Besoin d'autonomie, d'indépendance, de responsabilité
- Besoin de modèles, de repères (espace, personne...)

b) Constats portés sur les jeunes du territoire

 **Manque de mobilité**

Le problème de mobilité chez les jeunes est récurrent, nous avons pu constater qu'ils avaient du mal à se déplacer d'une commune à une autre pour venir aux locaux jeunes. Il existe peu de transport en commun sur notre territoire, il est donc assez compliqué pour les jeunes de rallier les points d'intérêts situés dans les villes à dimension supérieure et donc de s'ouvrir à d'autres formes de pratiques.

 **Sentiment de « mal être » dû à la déscolarisation**

La période de crise sanitaire traversée par les jeunes n'a pas été facile. Ils se posent assez souvent ou très souvent des questions sur eux-mêmes (49,3% des jeunes). Cette période de profonds remaniements identitaires accentue la vulnérabilité psychopathologique des jeunes, propice aux conduites à risques.

Sur le territoire, de nombreux jeunes se retrouvent en errance, déscolarisés et à la recherche de jobs/formations, voire d'une idée qui guiderait leur avenir. L'affluence des permanences de la mission locale de Bourg-St-Andéol et de Viviers, témoignent de ce besoin prégnant d'accompagnement. Les retours réalisés par les partenaires sociaux du territoire (ADSEA notamment) avec lesquels nous entretenons des relations, témoignent aussi d'un réel besoin d'accompagnement des jeunes non pris en charge par une structure.

Consommation d'alcool, de cigarette et de drogue

L'équipe d'animation a pu constater que de nombreux jeunes sont impactés par ces consommations.

Des chiffres nous le confirment :

- 9,2% de filles se disent « accro » au tabac contre 7,8% de garçons.
- 37,6% de garçons sont dans le cas de figure « d'alcoolisation ponctuelle importante ».
- La consommation régulière de cannabis touche 7,1% des jeunes.

Le partenariat avec les acteurs sociaux du territoire nous permet de bénéficier d'un regard croisé sur certains jeunes en « difficulté ».

Orientation scolaire et métier

La question d'orientation est une problématique qui ressort beaucoup chez les jeunes de 14 ans (ils ne savent pas vers quoi se diriger) et de 17 ans (qui recherchent une vocation ou un travail). Ils éprouvent de grandes difficultés à se projeter, à cause notamment, d'un manque de confiance en eux et d'un manque de connaissance du milieu professionnel.

Ces obstacles apparaissent dès la 3^e, puisque d'après les collègues de Bourg-St-Andéol, de nombreux jeunes éprouvent des difficultés à trouver une entreprise prête à les accueillir en stage. Ils choisissent donc, dans la majorité des cas, une structure d'accueil par défaut, qui ne présente aucun lien avec leurs aspirations et compétences. Ce constat se poursuit et s'amplifie même tout au long de la formation du jeune : stage d'apprentissage, formation professionnelle ...

Peu de mixité interculturelle, sociale et de genre

L'équipe d'animation a pu constater lors de différentes actions mises en place sur le territoire que les jeunes restaient très souvent en groupe de même culture, de même âge ou encore de même sexe. Ils semblent peu ouverts aux autres et préfèrent rester en compagnie de pairs qui leur ressemblent. Cette forme de « communautarisme » rassure ce public fragile et en proie à des questionnements et des doutes.

De même le phénomène de « bande squattant » l'espace public, disparaît progressivement, au profit de mini groupes composés de 2 ou 3 personnes et investissant les domiciles familiaux. Ce constat apparaît en contradiction avec la communauté de jeunes à laquelle ils appartiennent sur les réseaux sociaux.

L'aspect financier

L'aspect financier est lié à la problématique d'insertion professionnelle, vue précédemment. En effet, les jeunes qui n'ont pas forcément acquis certaines capacités physiques ou scolaires et qui bénéficient de très peu de « bagages » ne trouvent pas de patron pour des petits « jobs ».

L'influence des réseaux sociaux

La génération d'aujourd'hui est très connecté aux écrans (téléphone, tablettes, ordinateurs, consoles ...) et ne peut s'en passer. Cette génération est née avec ces nouvelles technologies et

contribue pleinement à son développement. Les réseaux sociaux tels que « Facebook », « Instagram », « Snapchat », « Tik Tok » permettent aux jeunes d'être constamment connecté entre eux.

Les animateurs ont identifié des comportements positifs et négatifs qui impactent la vie des jeunes :

- Ils sont en contact avec leurs amis à n'importe quel moment de la journée
- Ils sont au courant des actualités très rapidement
- Ils utilisent les réseaux comme un très bon outil de communication
- Ils ont moins de contact avec le monde extérieur, discutent essentiellement à travers les écrans.
- Ils ont des difficultés à distinguer le vrai du faux
- Ils pratiquent moins de sport, et développent moins leurs capacités physiques

88% des adolescents sont sur les réseaux sociaux, pour 76,9% d'entre eux, ce choix est justifié par la présence d'amis sur ce même réseau.

L'ensemble de ces constats fait par les animateurs se sont accrus suite aux confinements vécus en 2020/2021. Les adolescents ont souvent eu à gérer l'angoisse, le stress, le mal être qui a pu se développer durant cette longue période. Une pratique physique et sportive variable et une sur-consultation des écrans, est également à prendre en compte. Certains jeunes ont subi un impact négatif qui fragilise leur parcours d'émancipation et ralentit le parcours d'autonomisation.

Nous avons un rôle important dans la construction sociale des ados, nous devons les accompagner dans le cycle de la vie, d'autant que le stress des confinements s'accompagne maintenant d'un stress sur la gestion de l'avenir immédiat et de l'avenir à moyen terme.

c) Lieux de vie des jeunes sur le territoire

Plusieurs lieux ont été identifiés : Les collèges, le lycée hôtelier, bien entendu. Mais aussi, les locaux jeunes, le skatepark de St Just/St Marcel, les city stade, les stades, les gymnases.



Ces lieux sont souvent associés à une activité spécifique. Mais il est de plus en plus difficile, pour les acteurs sociaux du territoire, d'identifier des espaces sur lesquels les jeunes « trainent ». Ils sont moins visibles, occupent moins l'espace public, ce qui rend la tâche des professionnels plus complexe.

Une autre problématique parasite le travail des acteurs jeunesse du territoire : L'absence de structure physique véritablement identifiée. En effet, de nombreux partenaires dédiés à la jeunesse existent sur le territoire et des permanences diverses sont tenues par des professionnels. Mais ce maillage est trop éclaté pour favoriser les démarches du public. **Donc, l'accès aux droits ne se fait pas de manière évidente. Puisqu'elle est au centre du projet territorial, la structure jeunesse DRAGA pourrait être une porte d'entrée pour tous les jeunes... Et ainsi orienter ces derniers vers les structures compétentes...**

4) Bilan du projet 2018 - 2021

Le bilan du projet 2018 – 2021, réalisé par l'équipe pédagogique, révèle :

- Rayonnement de la structure : La structure jeunesse a un rayonnement intercommunal. Elle a vocation à proposer des actions qui se déplacent d'un bout à l'autre du territoire DRAGA. Au niveau de l'accessibilité, un transport en commun existe entre St Martin et Viviers. Cette accessibilité est renforcée par l'organisation de ramassages en minibus, sur demande, gérés par les animateurs du service.

En revanche, on notera que, malgré quelques demandes ponctuelles, le public identifie encore le service comme un espace de loisirs, et non d'accompagnement de l'enfant/du jeune/du parent/de la famille.

- La conduite du projet : Au niveau des intentions du projet 2018 – 2021, la familiarisation avec la « débrouille étudiante » a été l'axe fort de la période. Evoluer dans une grande ville (transports), faire à manger, gérer un budget ont été des notions balayées durant tous les séjours organisés. L'accès à la culture a été renforcé (séjours, visite de monuments historiques, DECOUVERTE), ainsi que la découverte de métiers lors de sorties. La prévention est, elle, traitée, de façon transversale sur pratiquement toutes les actions. Alors que l'orientation et la recherche de stages ont été abordées de façon ponctuelle, en fonction des demandes.

Une attention toute particulière a également été apportée au temps écran consacré par les jeunes.

Les retours effectués par certains adolescents ayant fréquentés le service et devenus aujourd'hui majeurs, confirment l'impact de nos actions sur leurs vies.

Pour s'adapter aux besoins du public, l'équipe d'animateurs réalise des bilans intermédiaires (4 à 5 par an). Les constats réalisés sur le terrain permettent de modifier les intentions et les objectifs et de réajuster l'action aux préoccupations du moment. Les réunions d'équipe et/ou avec les partenaires permettent de prendre en compte les évolutions comportementales du public et de rester connectés avec les réalités de celui-ci.

- Les actions : Les actions proposées au public s'inscrivent de moins en moins dans le temps. Elles sont plus ponctuelles, ce qui répond à un besoin de celui-ci, issu de cette « génération zapping ». Les interventions dans les collèges restent le moyen le plus sûr de capter le public

et de le conduire vers un accompagnement collectif ou individualisé (exemple : animations loisirs, prévention, recherche de stages durant les temps scolaires). Ces animations doivent être le socle de départ du projet jeunesse. Car en effet, nous avons constaté que la suspension de celles-ci, pendant la période de crise sanitaire, a eu un impact négatif sur la fréquentation des projets jeunesse proposés durant le temps extrascolaire.

- La fréquentation : Malgré des horaires réfléchis pour coller au rythme des jeunes (ouverture après le temps scolaire), il semblerait que cette ouverture ne favorise pas la venue de ces derniers hors temps scolaire (faible fréquentation, notamment les mercredis). C'est pourquoi, les animateurs interviennent sur les temps et lieux de vie des jeunes (voir plus haut) et se rendent disponibles sur tous leurs temps de travail (téléphone, email, réseaux sociaux). Une action commune avec la Mission Locale sur la thématique des invisibles est également envisagée.
- Le public : Aujourd'hui, l'équipe éprouve des difficultés à retrouver les jeunes sur des lieux de vie dans les communes. On observe aussi, que le phénomène de groupe est moins présent dans la vie des jeunes.

Le service jeunesse n'a pas un profil type, de jeune accueilli ; mais la majorité des ados reçus sont des garçons, qui répondent à un besoin de loisir, dans un premier temps.

- L'équipe d'animation : La démarche utilisée par l'équipe permanente, depuis 3 ans, permet de donner plus de sens aux actions. Les besoins du public sont pris en compte de façon plus évidente, car les intentions pédagogiques de l'équipe émanent de constats de terrain, de constats sociétaux et d'une évolution des comportements.

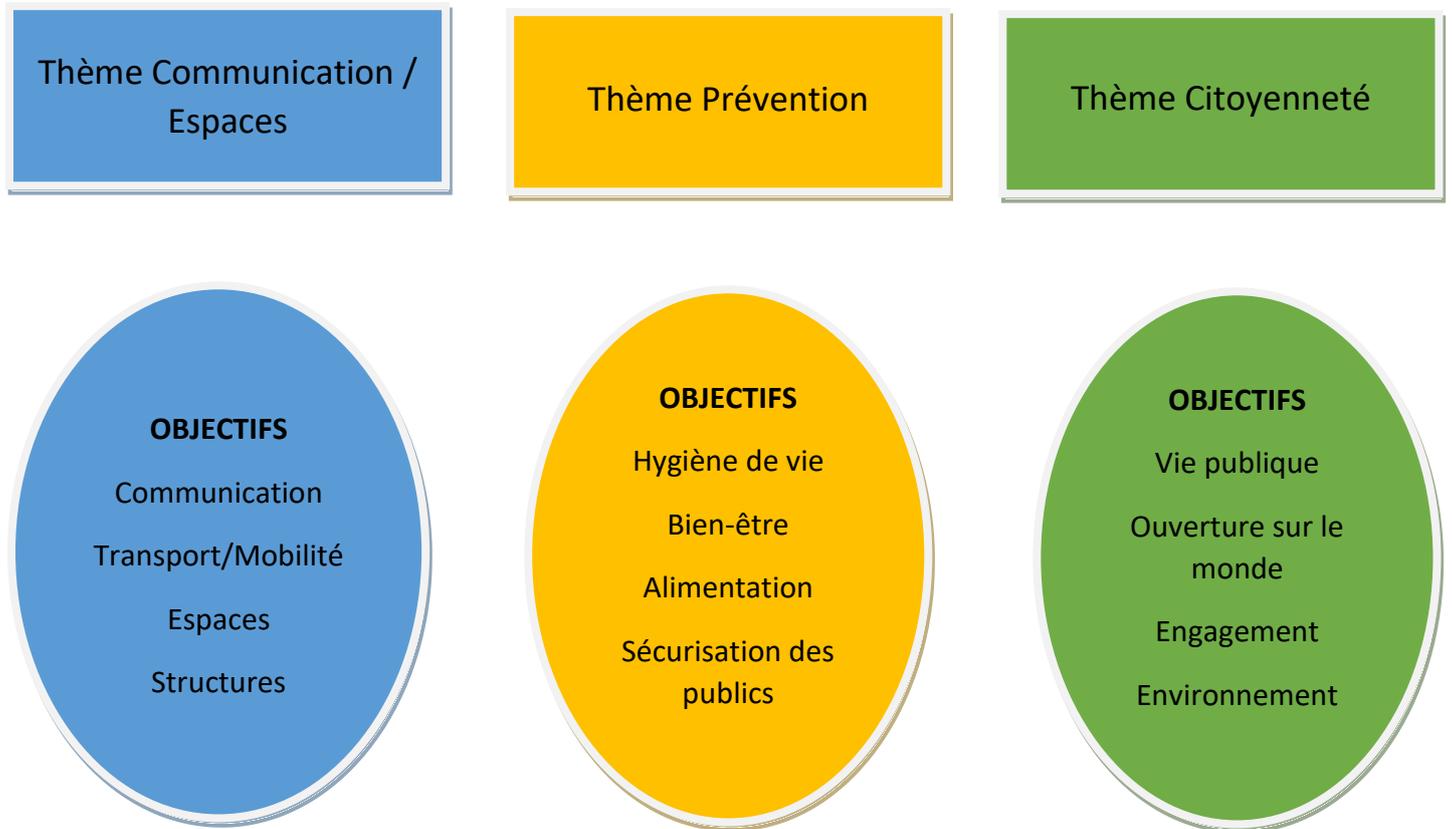
La formation régulière des animateurs (Promeneur du Net, PIJ, Pédagojeux) permet aussi à l'équipe de rester en alerte (avec les habitus du public).

- Le partenariat : Le lien permanent entretenu avec les différents acteurs sociaux du territoire permet un relais efficace des jeunes entre les différentes structures d'accompagnement. Cet élément du projet est certainement celui qui a rencontré la plus belle évolution, ces 5 dernières années. La mise en place d'un projet social, l'analyse des besoins sociaux, la signature de la CTG ne sont pas étrangères à ce phénomène. Le service est aujourd'hui régulièrement sollicité par les partenaires car il est identifié comme une ressource.
- Perspectives : Les constats extraits de ce bilan mais aussi du public et du territoire, ont été associés aux pratiques des animateurs (Information Jeunesse et Education Populaire). Ils ont conduit l'équipe à résumer ses préoccupations, de la façon suivante :

- o La crise sanitaire a généré un besoin en termes de bien-être : lien social, connexion à la nature, sports, culture, loisirs...
- o Les jeunes ont des pratiques alimentaires inappropriées (fast-food, etc...) : Il est nécessaire de leur faire découvrir de nouvelles saveurs et de les conduire vers une pratique saine et équilibrée.
- o On a constaté une recrudescence des décrochages scolaires, du nombre d'invisibles, du nombre de jeunes « désorientés » (avenir scolaire, professionnel...), ce qui provoque aussi certaines dérives (drogue, alcool...) : Besoin d'accompagner le jeune vers l'adulthood (découverte de métiers, visite de cités U/écoles/universités, mobilité, prévention).

5) Projet éducatif et projet d'animation de la vie locale

Le projet éducatif, émanation d'une réflexion collective d'élus locaux, a été synthétisé par l'équipe d'animation Enfance / Jeunesse, de la Communauté de Communes DRAGA, de la manière suivante :



Le projet jeunesse du territoire s'appuie sur le projet éducatif rédigé par les élus. Il est le socle commun à toutes actions et sert de base de réflexion à la construction de tout projet pédagogique.

En parallèle, le projet d'animation de la vie locale est une commande politique issue d'un travail réalisé par les élus de la commission vie sociale de la Communauté de Communes. Il est piloté par Selima GUITTOUNI TOLFO, responsable Projet Social et Services de Proximité.

L'élaboration de ce projet a pour but de renforcer la cohésion et l'efficacité des actions, et le soutien à la vie associative et aux acteurs du territoire. Il vise à améliorer le quotidien des personnes et à favoriser le lien social. Ce projet est construit sur plusieurs axes et en cohérence avec les besoins identifiés, et s'appuie sur différents travaux effectués de 2014 à 2022 (voir les éléments de diagnostic).

Chaque action est déclinée par une fiche action qui précise les modalités de mise en œuvre ainsi que les acteurs et partenaires à mobiliser. Les critères et les indicateurs y sont définis. Ces différents points sont coconstruits avec les acteurs concernés.

II. INTENTIONS ET OBJECTIFS

1) Les intentions de l'équipe d'animation

Considérer le jeune de façon globale (loisirs + projets perso)

Capter tous les publics jeunes (les mixer et leur apprendre à vivre ensemble) !

Responsabiliser les jeunes, développer leur passion, leur curiosité

Alimentation :

- . Manger sainement et équilibré
- . Découverte culinaire

Avenir :

- . Découverte des métiers (parcours)
- . Visite de cités U, écoles
- . Prévention / Santé
- . Mobilité (permis, code, transports en commun...)

Bien être :

- . Connexion à la nature
- . Loisirs / Sports
- . Vivre Ensemble
- . Culture

Être visible sur le territoire

Connaître notre public

Être un référent, une personne ressource, être à l'écoute

Travailler en réseau (partenaires) et utiliser des outils adaptés (réseaux sociaux, projets...)

Tout entretien parlant d'un projet personnel (stage, MIG...) est confidentiel et se réalise avec un animateur, à l'écart du groupe. Des thématiques restent traitées collectivement si elles n'engagent pas une démarche personnelle.

2) « De l'objectif général aux actions »

OBJECTIF GENERAL : Accompagner le jeune vers l'adulthood



Sensibiliser le jeune autour des questions d'**alimentation**

« Entraîner » le jeune à la vie adulte (**avenir** à plus ou moins long terme)

Enrichir le jeune pour le conduire au **bien être**

Objectif du projet pédagogique annuel de l'ALSH 3-17 ans

Séjours en milieu urbain
Séjours en milieu naturel

Actions collège
Futsal
Actions « hors les murs »
Ouvertures des locaux jeunes/du PIJ
Séjours en milieu urbain

Actions collège
Futsal
Actions « hors les murs »
Ouvertures des locaux jeunes/du PIJ
Séjours en milieu urbain/naturel

Programmation de l'ALSH 3-17 ans et sorties de l'ADJ 14-17 ans

En fonction des constats établis sur le terrain par les animateurs (échanges avec les jeunes notamment), une action d'accompagnement ou de sensibilisation peut être amorcée, dans le prolongement de n'importe quelle action, de façon collective ou individuelle.

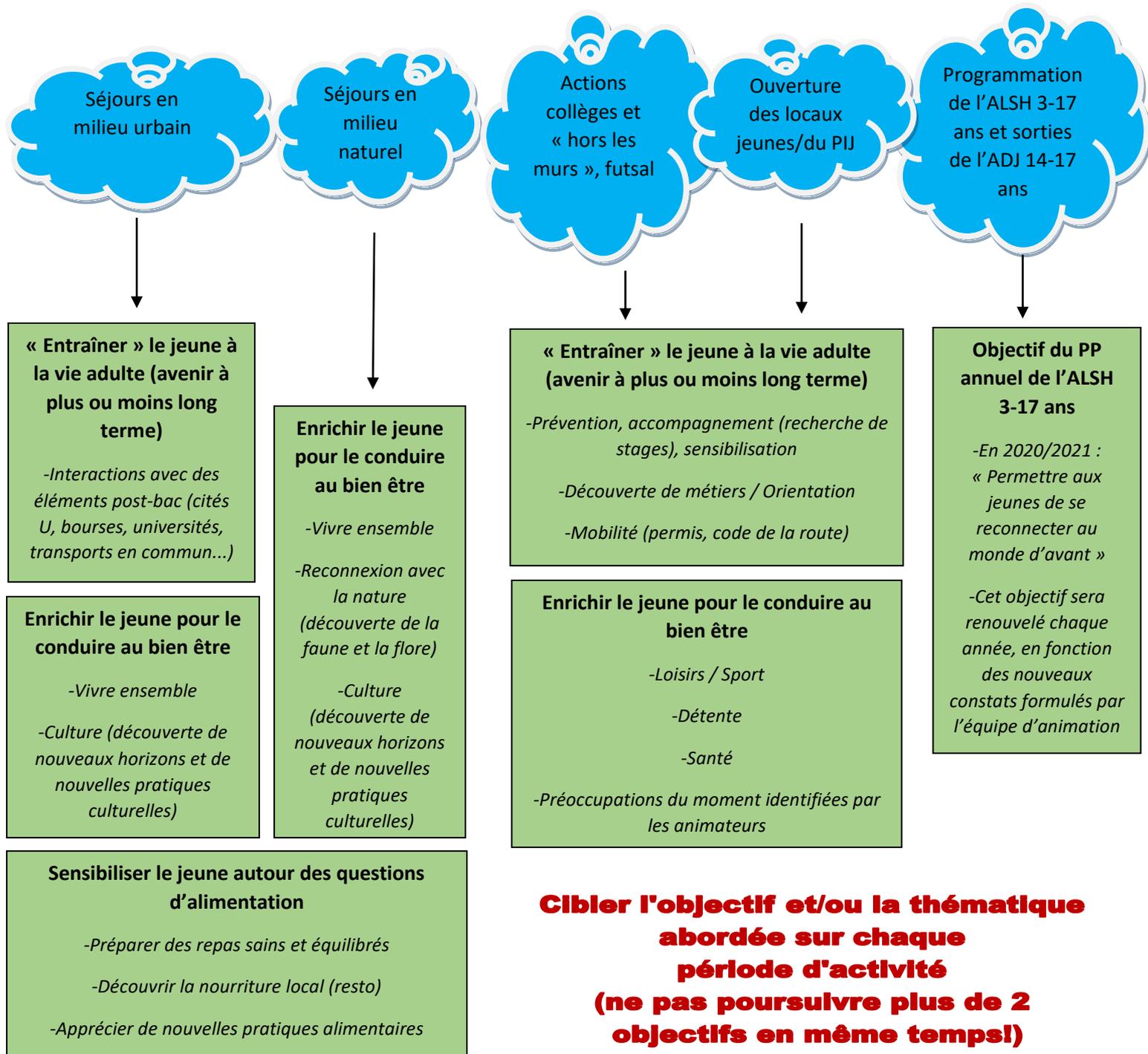
Exemple 1 : Le séjour peut permettre de repérer certains comportements déviants (fumer). Et même s'il n'a pas vocation première à agir sur la prévention, le séjour peut être utilisé à ces fins, en réaction aux comportements observés.

Exemple 2 : Une sortie loisir organisée avec des jeunes, peut permettre de repérer certaines aspirations futures. L'animateur peut profiter de cette journée pour accompagner le jeune de façon individuelle dans son orientation.

En bref, l'objectif poursuivi, la posture et le comportement de l'animateur sur une action, peuvent être évolutifs car dictés par les observations faites sur le terrain.

III. Méthode

1) « Des actions à l'objectif général »



OBJECTIF GENERAL : Accompagner le jeune vers l'adolescence

2) Détail des actions et des dispositifs

a) L'information jeunesse (IJ)

Depuis plusieurs années, le service enfance / jeunesse DRAGA bénéficie d'un PIJ qui a été tantôt actif ou mis en sommeil, selon la présence ou non d'un animateur dédié à sa gestion. Il y a 5 ans, le projet a été ré envisagé pour inclure les intentions, les méthodes, les démarches et le fondements d'un Point Information Jeunesse dans les structures ACM. **Ainsi, l'ensemble des actions et dispositifs qui seront évoqués dans la suite du projet, incluent de façon systématique, l'information jeunesse. Chaque action menée par l'équipe pédagogique sous-entend une visée éducative, qui doit contribuer à la construction du jeune !** La volonté du chef de service EJ et des directeurs d'accueil est de ne pas distinguer les projets car ils sont étroitement liés et imbriqués et poursuivent des objectifs similaires. L'action de proximité, celle entre les murs et les ressources Infos Jeunes sont complémentaires pour réussir une prise en charge globale du public.

Les particularités du projet Information Jeunesse DRAGA :

La mission d'information aux ados / jeunes adultes a été répartie auprès de tous les animateurs jeunesse du service (ils doivent être en mesure d'informer et de renseigner le public), même si la référence de ce dispositif est assurée par le directeur de l'Accueil de Jeunes. Cet agent à temps complet est chargé de piloter le projet. Il est le référent IJ sur le territoire et participe à tous les temps de regroupement. Il participera à la formation continue lors du dernier trimestre 2022.

Les 3 fondamentaux de l'information jeunesse (être visible, être accueillant et répondre aux questions), font partie intégrante du métier d'animateur socio éducatif. Sa posture est de dialoguer, prendre le temps d'écouter et d'échanger avec le jeune, avant de lui apporter une ressource (2^e étape de la rencontre). D'ailleurs, un travail effectué avec l'équipe il y a quelques années, a mis en lumière le fait que, les animateurs du service remplissent déjà, les missions d'Information Jeunesse de façon spontanée, à travers les actions qu'ils mènent. En fonction des connaissances et des compétences de chacun, ils accompagnent le jeune dans sa vie par des échanges, des activités, des conseils ...

Pour que ces missions d'Informations Jeunesse soient traitées de façon efficace par l'équipe pédagogique, il s'agit aussi de maintenir les partenariats (Mission locale, les collèges, le CMS, l'ADSEA ...). Puisque les animateurs ne sont pas spécialistes de tous les domaines qui entourent la vie du jeune, ils doivent être en mesure d'être un relais pour ces derniers (identifiés comme une ressource) en les orientant vers les structures compétentes.

En bref, la notion d'Informations Jeunesse est très vaste, l'animateur ne peut pas se substituer aux professionnels de la santé, de l'orientation... En revanche, il peut être la 1^{ère} interface avec le jeune pour le guider dans ses démarches ou ses recherches. L'idée du projet est de faire du PIJ, une porte d'entrée à toute démarche de jeune : accompagnement individualisé, stage, prévention, loisirs, mobilité, habitat... Et, en fonction de la spécificité de la demande, de relayer vers les structures compétentes, grâce au réseau qui a été créée depuis plusieurs années. La notion d'accès aux droits est une notion fondamentale pour la collectivité. L'idée de PIJ comme porte d'entrée à toutes démarche des jeunes, vise à favoriser cet accès et à renforcer l'ambition de la collectivité vis-à-vis de cette notion.

Les permanences Informations Jeunesse ont lieu en période scolaire (les mardis et vendredis de 17h à 19h + le mercredi de 14h à 19h) et en période de vacances (les mercredis de 10h à 12h). Mais, la démarche de l'équipe reste transversale à toute action organisée auprès du public. L'action du PIJ se

déplace, en fonction des besoins et de l'activité des jeunes, et notamment hors les murs : en séjour, dans les collèges, sur les communes, pour répondre à une nécessité d' « aller vers... ».

Types d'ateliers mis en place

- Accompagnement à la recherche de stages de 3^e
- Ateliers prévention (harcèlement, prévention routière...)
- Ateliers mobilité (séances du code de la route, mobilité européenne...)
- Découverte du métier d'animateur socio-culturel (immersion BAFA)
- ...

b) L'accueil de loisirs 10-17 ans

Cette structure a pour objectif de favoriser les passerelles entre les tranches d'âges, mais aussi de proposer un contenu adapté aux besoins des publics. Les animateurs réfléchissent à des projets et des contenus 10-17 ans, qui sont ensuite ajustés en fonction de l'âge des jeunes. L'enjeu est aussi de préparer les plus jeunes à un accueil sous une forme plutôt libre...

En résumé, la démarche de prise en charge des 10-17 ans se décline sous 3 formes :

- La forme adolescence pour les 14-17 ans (grande liberté et autonomie)
- La forme pré adolescente pour les 12-14 ans (liberté et autonomie modérée)
- La forme juniors pour les 10-11 ans (découverte d'un fonctionnement pré ados avec les prémisses d'une organisation jeunesse)

- Ouverture en période scolaire : le mercredi de 8h à 18h
- Ouverture en période de vacances : du lundi au vendredi de 8h à 18h (pour les 10-11 ans) et sur des horaires variables pour les 12-17 ans.
- Inscriptions : Obligatoires
- Accueil du public : L'arrivée et le départ des jeunes, ne peut se faire que sur les horaires d'accueil.
- Activités proposées : Animations programmées (sorties, journées d'animation).

c) L'accueil de jeunes 14-17 ans

L'accueil de jeunes permet :

- De participer à des animations programmées (sorties, journées d'animation)
- De participer spontanément à la vie de la structure
- De se rencontrer pour discuter, écouter de la musique, s'amuser sans ressentir une présence envahissante de l'adulte

- De faire de nouvelles rencontres, d'échanger, discuter librement
- De vivre des pratiques sportives/culturelles en lien avec leur territoire
- De découvrir de nouvelles sensations, de se dépenser
- De se divertir
- De se documenter, de s'informer, d'être prévenu des risques et dangers de la vie
- D'être accompagné dans des projets/démarches personnelles

Il propose des activités programmées qui figurent sur les supports de communication ; ces animations permettent de répondre aux attentes de certains jeunes habitués (en termes de loisirs) et de capter un nouveau public qui ne fréquente pas encore le service (capté par l'attractivité de certaines propositions). Dans la programmation, l'équipe d'animation varie entre les activités dites « phares » et de nouvelles animations, afin de donner une dynamique de renouvellement perpétuel. Deux animations sont planifiées en moyenne par semaine de vacances.

L'accueil de jeunes permet aussi l'organisation d'actions spontanées. Elles sont mises en place par les animateurs avec la collaboration des jeunes. L'idée étant de rendre les adolescents acteurs de leurs temps libres pour qu'ils fassent des propositions d'activités qui leur correspondent et répondent à leurs besoins. Ces actions spontanées permettent de proposer un contenu supplémentaire et différent de celui diffusé sur la brochure, en laissant le choix aux jeunes d'organiser, en groupe ou seul, la programmation des journées. Il est impératif que les animateurs accompagnent les ados dans ces démarches. Cette organisation permet aux animateurs de saisir les opportunités dans un délai raccourci (impliquant une réponse rapide et un minimum de démarche à effectuer par le jeune) et ainsi de venir en complémentarité de l'action programmée. Un tarif unique de 10€ a été voté par le conseil communautaire pour faciliter également les démarches d'inscription, dans la mise en place de ces animations spontanées.

- Ouverture en période scolaire : le mardi et le vendredi de 17h à 19h + le mercredi de 14h à 19h. Sur ces temps, les 11-13 ans peuvent être acceptés ponctuellement.

L'idée est de proposer aux jeunes un espace ressources pour faire leurs devoirs, prendre des renseignements, être accompagné individuellement ou tout simplement se détendre, au cours de la semaine scolaire.

+ permanence numérique, sur tous les temps de travail des animateurs.

- Ouverture en période de vacances : du lundi au vendredi sur des horaires variables. Sorties organisées le mardi et le vendredi, ouverture libre du local les autres jours.
- Inscriptions : Obligatoires pour les sorties. De façon spontanée les autres jours.
- Accueil du public : L'arrivée et le départ des jeunes, ne peut se faire que sur les horaires d'accueil, les jours de sorties. L'arrivée et le départ des jeunes peut se faire de façon libre les autres jours.

Puisque les jeunes peuvent, aller et venir au local jeunes aux horaires qu'ils désirent (hors sorties), nous devons noter leurs horaires d'arrivée et de départ sur le logiciel Berger Levrault à partir d'une tablette.

Nous définirons le cadre légal de l'animation local jeunes, de la façon suivante : Toute animation organisée durant les vacances scolaires, week ends ou mercredis, pour laquelle une inscription

(spontanée ou programmée), une adhésion à la structure (un paiement journée dans certains cas) et un dossier EJ complet est requis pour chaque participant. Si l'ensemble de ces conditions ne sont pas remplies, l'animation sera déclarée comme une animation de proximité.

d) Les séjours où « comment mêler découverte culturelle et accompagnement du jeune ? »

Pour construire sa programmation annuelle de séjours, l'équipe d'animation s'est appuyée sur plusieurs constats :

- Les jeunes sont arrivés en âge de se préoccuper de leur avenir, plus ou moins proche et de se poser certaines questions existentielles.
 - o Ou vais-je aller pour mes études ?
 - o Dans quel domaine vais-je me spécialiser ?
 - o Combien d'années vont durer mes études ?
 - o Comment vais-je me débrouiller seul ?
- Les pratiques alimentaires des jeunes ne sont pas idéales (fast-food, etc...).
- Dans la société actuelle, de nombreuses familles n'ont pas la chance de voyager (ne serait ce qu'en France), et ce constat est particulièrement prégnant sur notre territoire. Pourtant les jeunes d'aujourd'hui aiment découvrir de nouveaux horizons, et ils le font via les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, Snapchat...). Ces réseaux sociaux leur permettent de s'évader un bref instant.

Le séjour est une action forte du service. Par ses particularités, elle est toute désignée pour poursuivre de façon spécifique, certains objectifs. En restant au contact des jeunes pendant plusieurs jours, certains sujets peuvent être abordés et approfondi.

De plus, c'est elle qui permet de capter un groupe de jeunes, de la façon la plus évidente (besoin d'indépendance des jeunes) et la plus pertinente.

L'idée de l'équipe est donc d'utiliser cet outil en :

- Accompagnant les jeunes dans leurs orientations après le collège/lycée.
- Familiarisant les jeunes avec la « débrouille étudiante » (utilisation de transports en commun pour favoriser la mobilité, faire à manger ...)
- Elargissant le champ culturel des jeunes (par la visite de musée/villes, des spectacles ...)
- Agissant sur l'alimentation des jeunes
- Favorisant leur bien-être (reconnexion à la nature, vivre ensemble...)

Les séjours en milieux urbains, qui poursuivront de façon plus évidente la thématique avenir (faire des courses, trouver un restaurant, gérer un budget, se déplacer en transport en commun, visiter des structures post-BAC, rencontrer des instances étudiantes (CROUS, doyen...)) sont à distinguer des séjours en milieu naturel, qui poursuivront, eux, la thématique bien-être (activité sportive, de pleine nature).

Et, quelque soit le type de séjour, les notions d'alimentation (faire à manger de façon saine et équilibrée, découvrir de nouvelles saveurs et y prendre du plaisir), de vivre ensemble (cohabiter, ranger ses affaires, partager des moments ensemble, échanger, respecter autrui...) et de culture (découverte de nouveaux horizons, de nouvelles pratiques, visite de musées et du patrimoine français...) feront partis intégrante de chaque séjour adolescent !

e) L'action « hors les murs » ou animation de proximité

Dans le cadre de leurs missions (temps d'animation mais aussi récupération de matériel, plein d'essence ...), les animateurs peuvent être amenés à rencontrer les jeunes dans la rue, sur les lieux de vie ... ils doivent utiliser ces rencontres pour se faire connaître, échanger avec eux, les capter...

Ce type d'action permet aux jeunes :

- D'échanger avec les animateurs, d'être entendu, écouté et conseillé sur les problématiques qu'ils rencontrent.
- De parler des addictions, de la sexualité, des sujets sur lesquelles ils n'ont pas l'habitude de s'exprimer.
- De bénéficier d'animations sur leurs lieux de vie (collèges, communes ...).

Et aux animateurs de :

- Réaliser une prévention active, auprès des jeunes
- Etre identifiés comme une ressource par les jeunes
- Connaître le public
- Répondre aux besoins d'un public non capté par l'action « entre les murs »
- Faire en sorte que certains jeunes n'aient pas le sentiment d'être délaissés
- Aller à la rencontre du public

En quoi l'animation « hors les murs » peut-elle servir le projet jeunesse ?

- Pour se faire connaître
- Pour favoriser la participation des jeunes aux activités organisées
- Pour proposer un lieu de vie (le local)
- Pour favoriser l'engagement des jeunes sur les projets que l'équipe propose
- Pour favoriser l'émergence de projets de jeunes.

Contrairement à l'action ACM, l'activité « hors les murs » doit être spontanée (moins de procédures) car :

- Les jeunes ne sont pas toujours accompagnés de leur parents dans les démarches d'inscription
- Les jeunes semblent parfois vouloir bénéficier d'une autre proposition que celle réglementaire d'un ACM
- Les documents administratifs à remplir semblent être un frein à la participation de certains jeunes
- Les jeunes rencontrés n'ont pas toujours accès financièrement aux activités organisées par les ACM

Les événements organisés par le service (cinémas de plein air, boom des 6^e, matchs de foot sur écran géant) font également partie intégrante de cette démarche. Ils sont utilisés par les animateurs pour se faire connaître, capter et rencontrer des jeunes dans un autre contexte que celui de l'ACM. Ils favorisent la connaissance du service et des animateurs et offrent ainsi une interaction du public à l'action.

- Ces manifestations permettent aussi un travail en réseau/partenarial (personnel municipal, centres de loisirs associatifs ...) qui est capital pour permettre une meilleure identification de l'action jeunesse et un relais sur les communes.
- Outre le fait de dynamiser un territoire, les événements ont un véritable intérêt dans le cadre du projet et doivent être organisés régulièrement (au moins un par an).
- Dans ces actions, le directeur doit se rendre disponible pour établir un relationnel avec le public (partenaires, familles ...) se faire connaître et faire connaître l'activité de la structure.

Il n'existe pas de hiérarchisation entre ces actions. L'animation « hors les murs » n'est pas un outil au service d'une structure. C'est une action complémentaire, qui a ses propres méthodes. **Elle n'a donc pas pour finalité de guider l'ado vers une activité structurante, elle participe en revanche à capter le public différemment.**

Contrairement aux actions « dans les murs », l'animation de proximité est difficilement mesurable, elle est une proposition complémentaire au service du projet global.

f) Les actions collèges

Ce ne sont pas des actions de proximité au sens premier du terme. Néanmoins, elles contribuent à rencontrer/capter un nombre important de jeunes et ainsi à être repéré par le public. Ces animations sont donc au service du projet et des objectifs portés par celui-ci et participent grandement à sa réussite (rencontre avec les jeunes dans la cour/à la sortie du collège, activités jeux de société, activités sportives, actions de sensibilisation en lien avec les enseignants/la direction...).

Les animateurs du service estiment aujourd'hui, qu'elles sont le moyen le plus sûr, pour rester en adéquation avec le public. Les temps de jeu, d'ouverture du foyer socio-éducatif, de prévention, d'information mettent en avant l'existence d'une continuité éducative entre les établissements scolaires et les lieux d'accueils extrascolaire.

Ces actions permettent de tenir une veille vis-à-vis des habitudes du public et d'agir, de façon presque quotidienne auprès de celui-ci (thématiques de l'information jeunesse balayées sur tous les temps au contact des jeunes).

Enfin, c'est aussi à cet endroit que les animateurs peuvent rencontrer les jeunes issus de toutes les communes de la DRAGA.

g) L'activité futsal

Enfin, l'activité futsal, qui a été suspendue à cause de la crise sanitaire et des protocoles mis en place, doit être relancée, tous les mardis de la période scolaire. L'idée est de proposer une activité sportive très prisée des jeunes et par ricochet de proposer un accompagnement individuel de ce public (tranche d'âge haute notamment), et issu majoritairement des quartiers de Bourg-St-Andéol.

Cette activité est intégrée depuis 2017 au projet car elle contribue pleinement à faire vivre les locaux jeunes et les projets. Elle permet aussi de créer une dynamique de loisirs, mais aussi d'accompagnement, auprès d'un public, qu'il est difficile de capter.

h) Utilisation des réseaux sociaux et Promeneurs du Net

La présence des ordinateurs portables dans nos locaux , attire la vigilance des animateurs. En effet, pour éviter tous comportements à risque ou nuisible, l'animateur accompagne les jeunes dans leur utilisation de l'outil informatique car sans connaissance, il n'y a pas de sécurité !

2 locaux jeunes équipés d'ordinateurs connectés à internet et reliés à des imprimantes, sont mis à disposition des jeunes, sur les horaires d'ouverture. Les jeunes peuvent être accompagnés par des animateurs professionnels pour toute démarche effectuée, si besoin.

Ainsi lorsqu'un adolescent « surfera » sur internet, il lui sera recommandé de protéger sa vie privée et celle d'autrui en prenant conscience des responsabilités liées à la publication en ligne. Il devra également se protéger de tout contenu choquant pouvant se trouver sur la toile. Aujourd'hui, l'animation jeunesse passe par un contact via les réseaux sociaux / les sms. Pour capter le jeune, l'informer, l'animer, l'animateur n'a pas besoin d'être en vis-à-vis avec son public. Par le biais d'un téléphone ou d'un ordinateur, son intervention peut s'avérer tout aussi pertinente. Le fait d'être connecté, reste même le moyen le plus sûr pour agir spontanément avec le public. Ainsi, dès qu'un animateur se retrouve en situation de proximité (ouverture du local jeunes, déplacement sur une commune ...), il sera chargé de partager son action avec les jeunes, de façon immédiate et automatique, en ciblant le public visé selon son lieu d'activité.

D'autre part, le directeur de l'Accueil de Jeunes et tous les animateurs jeunesse sont engagés, dans le dispositif Promeneur du Net, ceci démontre une volonté réelle du service, d'investir ces espaces de rencontres et d'échanges, privilégié par les jeunes, pour y faire de l'information, de la prévention et maintenir une continuité dans les relations et les accompagnements des jeunes. Des permanences numériques sont proposées en période scolaire sur tous les temps de présence des animateurs.

C'est pourquoi une page Facebook a été créée, ainsi qu'un compte Pro Facebook, Instagram et Snapchat. Ils permettent aux animateurs d'avertir « en direct » les jeunes, de leur venue sur la commune, de la mise en place d'une animation à proximité ou d'informations concernant leur bassin de vie.

Aujourd'hui, l'objectif est encore de « grossir » la liste des « amis » Facebook / Instagram et Snapchat, afin de garantir aux animateurs un potentiel de jeunes à capter.

En bref, en plus de réaliser une veille du public (3 agents sont Promeneurs du Net), ces différents canaux de diffusion permettent de capter un nombre conséquent de jeunes, car chacun d'entre eux utilise un support préférentiel.

Résumé des actions jeunesse

Actions	Modalités d'organisation (détails, horaires, partenaires)	Modalités de communication	Modalités d'inscriptions	Gestion des présences	Référence
Période scolaire					
Futsal (mardi soir, tournois...)	19h30-21h30 au complexe de BSA	Sms/snap	En début d'année scolaire	BL	Rosemary
Mercredis après-midi	14h-18h	Sms/Whatsapp	Spontanées	BL	Alex
Ouverture du local jeunes en soirée	17h-19h				Justine
Animations collèges sur le temps de 12h30 à 13h30	Dans les 2 collèges de BSA	Aucune		Tableau sur le drive	Helal
Autres animations collèges (foyer, actions thématiques)					Rosemary
Soirées le vendredi soir (TDM, Boom des 6°...)	19h-22h	Flyer			Spontanées et gratuites
Sorties week-ends	Variable	Sms/Flyer	Sorties spontanées 10€	BL	Alex
Période de vacances					
Séjours en milieu urbain	Variables en fonction du contenu	Flyer/mail/réseaux sociaux...	Inscriptions vacances	BL	A redéfinir chaque année
Séjours en milieu naturel					
Animations programmées					
Ouvertures des locaux jeunes	14h-19h	Sms/snap/Whatsapp	Spontanées		Rosemary
Autres dispositifs identifiés (période scolaire et de vacances)					
Animation de proximité (aller vers)	Variables	Rencontres	Aucune	Tableau sur le drive	Helal
Promeneurs du Net	Permanences sur les ouvertures LJ	Réseaux sociaux		Tableau promeneur du net	Rosemary
Information Jeunesse	Tous les temps de présences des animateurs	Tous		Tableau sur le drive	Rosemary
Autres relations partenariales (CTG, 100% ADAS...)	Sur des réunions	Aucune		Aucune	Nico
Clubs juniors	Variables	Affiches, mails	Inscriptions vacances	BL	Alex
CME	Variables	Par les communes	Par les communes	Aucune	Olivier
Gestion des équipements / en cours / à suivre...					
Relancer la dynamique sur Viviers, avec l'ALPEV (jeunes ukrainiens, projet voix...) + projet mairie (skatepark, ancien CME) + local jeunes (visibilité, permanences, ménage...)	Permanences au LJ	Mails, téléphone, partenaires	Variables	Variables	Rosemary
Groupe acteurs DRAGA	A redéfinir	Dans les collèges	Via les collèges	Tableau sur le drive	Brice
Petit « coup de neuf » au Local jeunes de BSA	A définir				Alex
Suivi skatepark St Marcel	Variables	Réseaux sociaux	Aucune	Tableau sur le drive	Brice

3) Autres éléments à prendre en compte

a) Le volet santé

La jeunesse est un public sensible. Dans le cadre des prémisses d'une politique territoriale de la santé, il paraît nécessaire d'intégrer un tel volet au projet, et d'initier des actions de prévention autour de la santé, avec les adolescents du territoire.

La santé mentale des jeunes, les addictions, les MST, la contraception doivent être des préoccupations de l'équipe pédagogique. Et pour aborder ces thématiques avec pertinence, des ressources, telles que le CMS, la CPAM, etc... peuvent être utilisés.

b) La pratique des activités physiques et sportives comme moyen et non pas comme une fin en soi !

En dehors des animations sportives à risques, encadrées par des Brevets d'Etat, toutes les activités physiques seront menées par l'équipe d'animation qui compte 3 animateurs qualifiés (BPJEPS, DEUST STAPS et ETAPS). Ces derniers permettent l'organisation cohérente de telles animations. Néanmoins, l'équipe d'animation utilisera ces APS, non pas dans un esprit de performance et de compétition, mais comme un outil pour atteindre nos objectifs pédagogiques. Les ateliers mis en place par les animateurs respecteront également les capacités des enfants afin que chacun y trouve sa place.

L'équipe d'animation, qui bénéficie d'un profil très sportif, accorde une importance toute particulière à ce domaine d'activité, car il contribue pleinement à la recherche de bien être, qui est un des objectifs du projet jeunesse.

c) L'accueil de jeunes porteurs de handicap

Nous mettons en œuvre tous les moyens possibles afin d'accueillir des jeunes porteurs de handicap. En premier lieu, les 2 espaces jeunes sont accessibles en fauteuil roulant et équipés de sanitaires répondant aux normes fixées par la loi sur l'accessibilité du 11/02/05. De plus, nous faisons en sorte d'accueillir des jeunes porteurs de handicap, dans les meilleures conditions et de la manière suivante :

- Prise de contact téléphonique avec les parents.
- Prise de rendez vous avec les parents et leur enfant.
- Le premier jour d'activité : présentation du jeune au groupe pour faciliter son intégration.
- Durant la journée : l'équipe d'animation veille à ce que le groupe accueille les différences des uns et des autres en répondant aux questions éventuelles.

Enfin, l'équipe d'animation est accompagnée par le pôle Ressources Handicap (formation, rencontre des familles) et émerge au dispositif de surendrement, pour mobiliser les moyens humains nécessaires à l'accueil de ces enfants.

d) Relations avec les familles

Force est de constater que les relations entre parents et animateurs se limitent bien souvent aux démarches administratives. Le service enfance jeunesse organise des réunions de présentation des séjours ludiques, et sans nul doute, certains parents répondent systématiquement présents. Mais

l'idée est d'impliquer les parents plus régulièrement, pour prendre en compte leurs problématiques, inquiétudes ou plus largement leurs regards sur les enfants. Il est évident que le travail sur la parentalité est global et transversal à nos actions de loisirs, mais, nous souhaitons travailler sur la relation avec les parents et leur accueil dans notre service à partir du projet établi par la direction du pôle.

Pour réussir à atteindre cet objectif, le directeur de l'Accueil de Jeunes se rendra disponible pour tous les temps de permanences d'inscriptions et se libérera de toutes tâches logistiques lors des temps d'accueil de début et fin de journées ou lors de la mise en place d'événements.

La mise en place, par le service d'une boîte à outils des parents, disponible sur le site internet de la Communauté de Communes DRAGA (<https://www.ccdraga.fr/services-pratiques/petite-enfance-enfance-jeunesse/boite-outils-des-parents>) et de critères d'évaluation incluant la notion de parentalité, démontrent le renforcement de cette intention collective. L'utilisation des réseaux sociaux permet d'ailleurs une meilleure communication/information des familles. En fonction des préoccupations du moment, repérés par les animateurs sur le terrain, les animateurs donnent accès à un ensemble d'outil qui permet au parent d'être accompagné dans son rôle.

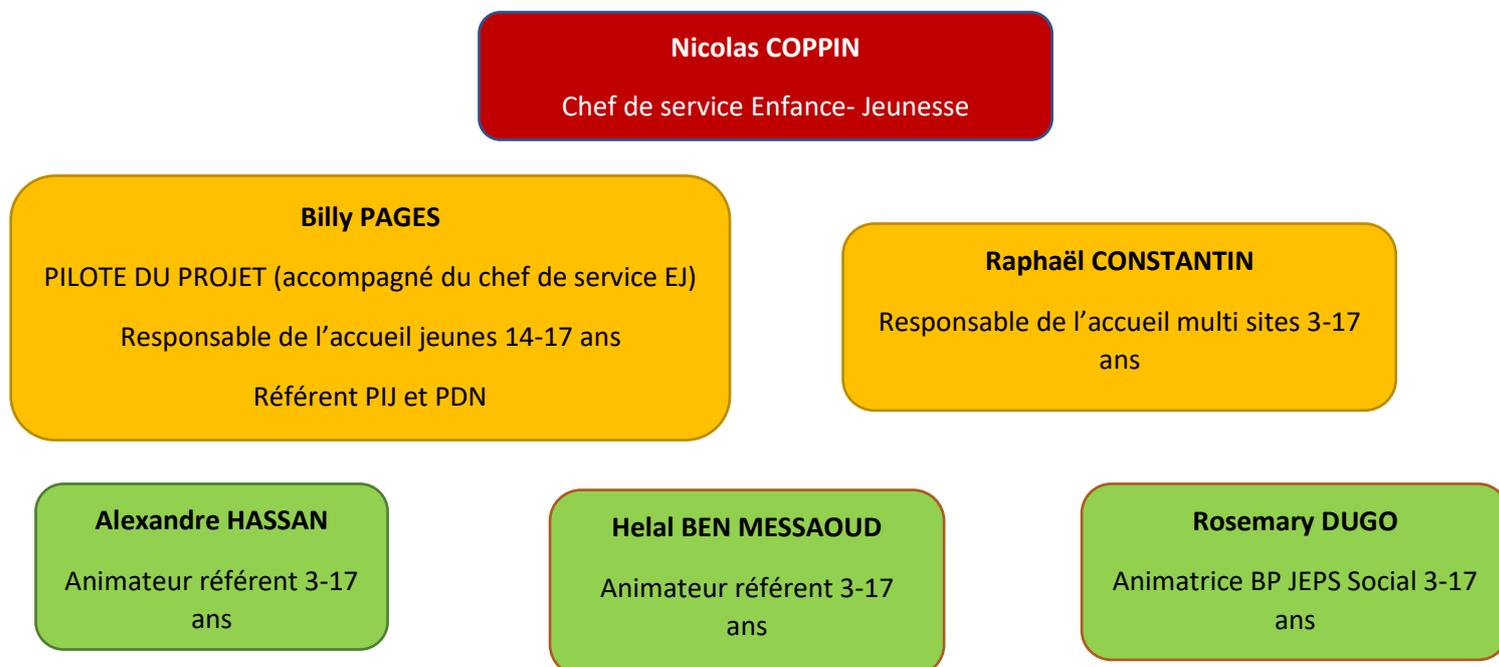
e) Communication de la structure

La communication du service est gratuite via les réseaux sociaux/ site internet / affichage public / flyers distribués aux jeunes dans les collèges / sms. Tous les canaux de communication sont utilisés pour rendre le service le plus accessible possible. D'ailleurs, la structure semble aujourd'hui mieux identifiée par les jeunes. Les animateurs sont repérés sur le territoire même s'ils sont principalement identifiés par le versant loisirs.

Les canaux de communication utilisés restent internes au territoire et la structure est portée par l'ensemble de ses moyens humains auprès du public.

IV. Moyens

1) Moyens humains



Il est important pour les jeunes d'identifier des référents en qui ils ont confiance (sécurité) et avec qui ils pourront se confier. La venue et l'implication d'un adolescent est en grande partie liée à la relation de confiance qu'il aura instauré avec l'animateur, c'est pourquoi celui-ci doit être en interaction régulière avec le jeune pour réussir son accompagnement vers le monde adulte.

Pour répondre aux problématiques et favoriser l'intégration des jeunes dans la vie active, nous devons être capables d'adapter notre posture aux différents aspects de leurs caractéristiques.

Notre rôle d'animateur est :

- D'être dans notre posture d'adulte référent, de personne ressource et de confiance en établissant une sorte de contrat moral.
- D'être le garant des libertés des uns et des autres et de la justice.
- D'établir des règles très précises, des règles non négociables et des règles négociables (favoriser les négociations).
- De rester toujours attentif et à l'écoute, de leur faire sentir qu'ils sont reconnus et compris, de les conseiller, les accompagner, les orienter.
- De prévenir, d'informer sur les conduites à risque, ne pas interdire le dépassement de soi mais plutôt les encourager à repousser leur limites.
- De rassurer sur l'apparence physique, répondre aux questions de tous ordres (religieux, sexuel, moral) sans rentrer dans la vie personnelle ou les convictions personnelles des jeunes.
- De faire découvrir aux jeunes de nouvelles pratiques.
- De permettre l'intégration de chacun.

- D'accompagner, de faire avec mais surtout ne pas faire à la place de ... nous ne devons pas apporter une réponse clef en main au jeune mais l'aider dans le processus de résolution de problèmes et de construction de projet.

2) Les partenaires

Outre les partenaires financiers qui permettent à l'action d'exister ou d'envisager un développement (CAF, MSA, Département...), les accueils collectifs de la Communauté de Communes apparaissent comme les principaux partenaires du service. Les établissements scolaires et les municipalités favorisent également l'implantation de notre action sur le territoire. Les associations sont enfin régulièrement sollicitées pour organiser des projets conjoints, ce qui permet de faire évoluer l'action au contact d'autres pratiques.

Le label IJ est un gage de garantie et de qualité. Les ressources du CRIJ permettent d'accompagner les animateurs dans leurs relations avec le public jeunes.

Des groupes de travail (associant des partenaires tels que la mission locale, le CMS, les éducateurs spécialisés ...) sont organisés sur le territoire. Ils n'ont pas pour objectif de construire des actions mais d'identifier plus précisément les missions et pratiques de chaque entité et d'offrir un espace d'échange autour du public jeune, afin d'élargir nos connaissances à son sujet, découvrir ses problématiques et d'identifier les besoins...

Liste des principaux partenaires du service et exemples de projets menés conjointement

Amicale laïque : Accompagnement des familles – Permanence dans les locaux de l'Amicale Laïque pour accompagner les familles dans les démarches d'inscription au service.

Mission Locale : Insertion – Action Bouge ton Job (dans le dispositif Garantie Jeunes).

AIME : Insertion - Festival Terre des Mômes, journée destinée aux 3^e des collèges de BSA pour leur permettre d'identifier les structures jeunesse du territoire.

Soliha (Conseil Habitat Jeunes) : Habitat – DRAGA Tour (aller à la rencontre des jeunes sur leurs lieux de vie en constituant un binôme mixte (2 entités différentes).

ADSEA : Prévention – Chantiers jeunes éducatifs

Collèges/Lycée : Education – Action contre le harcèlement, activités de loisirs sur le temps méridien, ouverture du foyer socio éducatif

Conseil Municipaux d'Enfants et Conseils de Vie collégienne : Projets de jeunes – Organisation d'événements divers.

Mission Locale : Insertion – Action Bouge Ton Job

CMS : Santé – Groupe acteurs DRAGA (spectacle mettant en scène les jeunes des établissements scolaires de BSA, autour d'un thème choisi par les jeunes)

Accueils de Loisirs du territoire : Loisirs, passerelle enfance – jeunesse – Séjours juniors

3) Moyens matériels

- 2 locaux jeunes
- 5 véhicules
- Matériel vidéo
- Matériel informatique
- Tablettes, téléphones portables
- Matériel de camping
- Matériel de cuisine
- Matériel pédagogique d'animation

4) Moyens financiers

La Communauté de Communes a inscrit dans son périmètre de compétence l'action sociale, en direction de l'enfance, la jeunesse et les familles du territoire. Le financement de ces actions est, de fait, inscrit au budget général et fait l'objet d'une construction budgétaire spécifique annuelle.

La collectivité a fait le choix d'émarger à la CTG afin de nouer des partenariats financiers et techniques pour mener à bien cette politique sociale. Des aides aux projets spécifiques ainsi qu'une aide au pilotage sont apportées par le Département.

La Communauté de Communes développe également une politique d'investissement conséquente dans l'objectif de moderniser et mettre aux normes ses équipements.

V. Evaluation

- Quantitatif :
 - o Fréquentation des actions jeunesse
 - o Nombre d'actions organisées (séjours, action de prévention, etc...)
- Qualitatif :
 - o Echanges avec les jeunes
 - o Constats repérés sur le terrain et évolution des comportements
 - o Echanges avec les partenaires
 - o Identification de la structure par le public
 - o Bilan d'activité réalisé 4 fois par an
 - o Bilan du projet jeunesse réalisé 1 fois par an
- Bilan global réalisé en 2026 :
 - o Y associer les élus de la commission Enfance/Jeunesse, les partenaires et les membres de l'équipe jeunesse.
- Outil d'évaluation, voir page suivante.

Il permet de vérifier que toutes les notions du projet jeunesse ont été traitées.

	Intentions du projet (envers les jeunes)	Intention du projet envers l'équipe)	Objectif générale : Accompagner le jeune vers l'adulthood			
			Sensibiliser le jeune autour des questions d'alimentation	« Entraîner le jeune à la vie d'adulte »	Enrichir le jeune pour le conduire au bien être	Objectif du PP ALSH à inscrire
Précision, traduction (ce que ça signifie pour nous, ce qu'on veut atteindre...)	>Considérer le jeune de façon globale (loisirs + projets perso) : 1 >Capter tous les publics jeunes (les mixer et vivre ensemble) : 2 >Responsabiliser les jeunes, développer leur passion, leur curiosité : 3	>Être visible sur le territoire : 1 >Connaître notre public : 2 >Être un référent, une personne ressource, être à l'écoute : 3 >Travailler en réseau et utiliser des outils adaptés : 4	>Manger sainement et équilibré : 1 >Découverte culinaire : 2	>Découverte des métiers (parcours) : 1 >Visites de cités U, écoles, facs : 2 >Prévention / Santé : 3 >Mobilité (permis, transports en commun...) : 4	>Connexion à la nature : 1 >Loisirs/sports : 2 >Vivre ensemble : 3 >Culture : 4	Objectif du PP ALSH à inscrire Thématiques du PP ALSH à traduire >Sport/Santé 1 >Sport/culture 2 >Sport/environnement 3 >Sport/rencontres et partages 4
Futsal	1 et 3	2 et 3			2 et 3	1 et 4
Mercredis après-midi	1, 2 et 3				2,3 et 4	
Ouverture LJ soirée	3				2 et 3	
Animations collèges 12h30 à 13h30	2 et 3	1, 2, 3 et 4			2,3 et 4	1 et 4
Autres animations collèges (foyer...)	1 et 3				2 et 3	
Soirées le vendredi soir (TDM, Boom 6°)	2	1 et 2	2		2,3 et 4	
Sorties week-ends	2 et 3					
Thème automne :	1,2 et 3	3 et 4	1	3	2 et 3	1
Thème hiver :					2,3 et 4	2
Thème printemps :				4	1,2 et 3	3
Thème été :				1	2,3 et 4	4
Séjours mil urbain			2, 3 et 4	1,2,3 et 4	2,3 et 4	2 et 4
Séjour mil naturel				1 et 3	1,2,3 et 4	1,3 et 4
Animations programmées				1,3 et 4		1,2,3 et 4
Ouvertures LJ	1 et 2			2 et 3		
Proximité	1 et 2	1, 2 et 4			3	
Promeneurs du Net	1, 2 et 3	1, 2, 3 et 4		3		1
IJ		3 et 4	1	1,3 et 4	2	1,2,3 et 4
Autres relations partenariales (CTG...)		4				
Clubs juniors	3	1, 2, 3 et 4			3	
CME	1 et 3	2 et 4			4	